

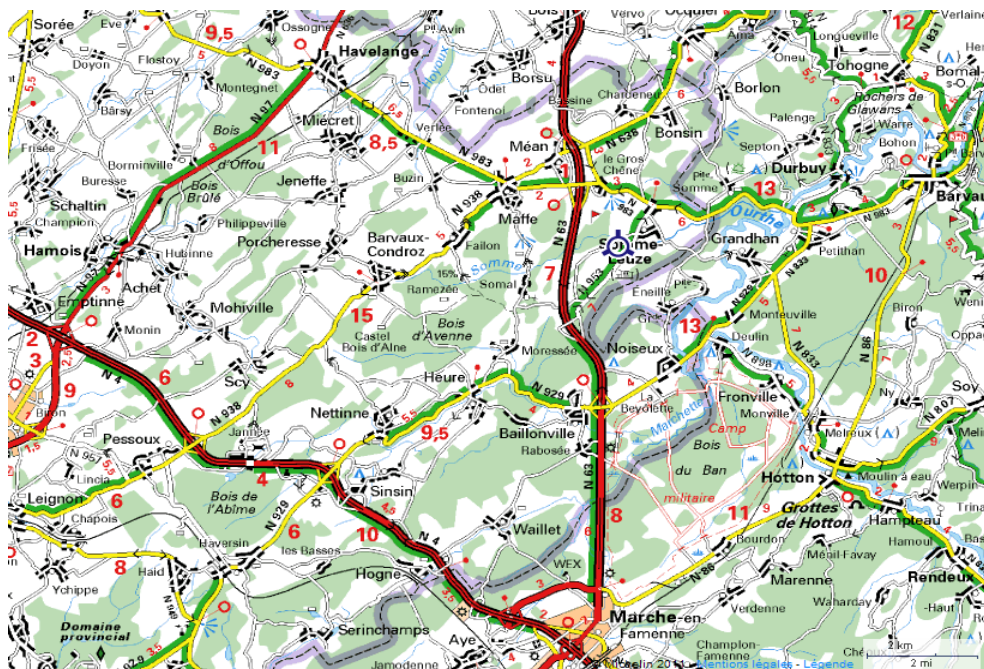
Présentation succincte de Somme-Leuze

1. Caractéristiques géographiques

Situation géographique

La Commune de Somme-Leuze se situe dans l'arrondissement de Dinant, à la frontière Est de la **Province de Namur**. Les limites de l'entité bordent la Province du Luxembourg (Sud-Est) et la Province de Liège (Nord).

Elle est délimitée par plusieurs communes : Clavier au Nord, Durbuy et Hotton à l'Est, Marche-en-Famenne au Sud, Ciney, Hamois et Havelange à l'Ouest.



La plus grande partie de la Commune de Somme-Leuze se situe en **Famenne**, sur la zone accidentée Nord et sur la dépression, tandis que le Nord de la commune (Bonsin et Chardeneux) se situe en **Condroz**.

Elle appartient, quasi totalement, au **bassin versant de l'Ourthe**. L'Ourthe la traverse d'ailleurs sur près de 6 kms en cours d'eau navigable. Elle est également sillonnée par 25 cours d'eau non navigables. La Région wallonne a reconnu une **zone de baignade à Noiseux**, dite « Plage de Noiseux ». Cette dernière, fortement appréciée par la population, reste néanmoins interdite à la baignade suite aux résultats d'analyses réalisés chaque année.

Le territoire communal est parcouru par quelques 55 kms de voiries régionales et 388 kms de voiries communales.

Accessibilité

Le territoire de Somme-Leuze est traversé par des voiries de grande communication telles la Nationale 4 reliant Namur à Luxembourg et la Nationale 63 reliant Liège à Marche. La commune est donc facilement accessible par la route et distante de 110 km de Bruxelles, de 55 km de Namur et de 45 km de Liège.

La ligne de chemin de fer n°162 de Namur à Luxembourg traverse le territoire communal en périphérie de Hogne mais plus aucune desserte locale n'existe sur la commune. Toutefois, les Somme-Leuzois motorisés ont facilement accès aux gares de Marloie, Haversin, Ciney, Barvaux, Melreux et Marche.

Affectation du sol

Le territoire de la Commune de Somme-Leuze s'étend sur **9.509 ha**.

82 % de ce territoire se trouve en **zone non-urbanisable** au plan de secteur et environ 51 % de cette surface est affectée à **l'agriculture**. C'est ce qui, en plus d'une densité de population peu élevée (55 hab/km² < seuil de ruralité selon l'OCDE = 150 hab/km²), confère à Somme-Leuze son **caractère rural**.

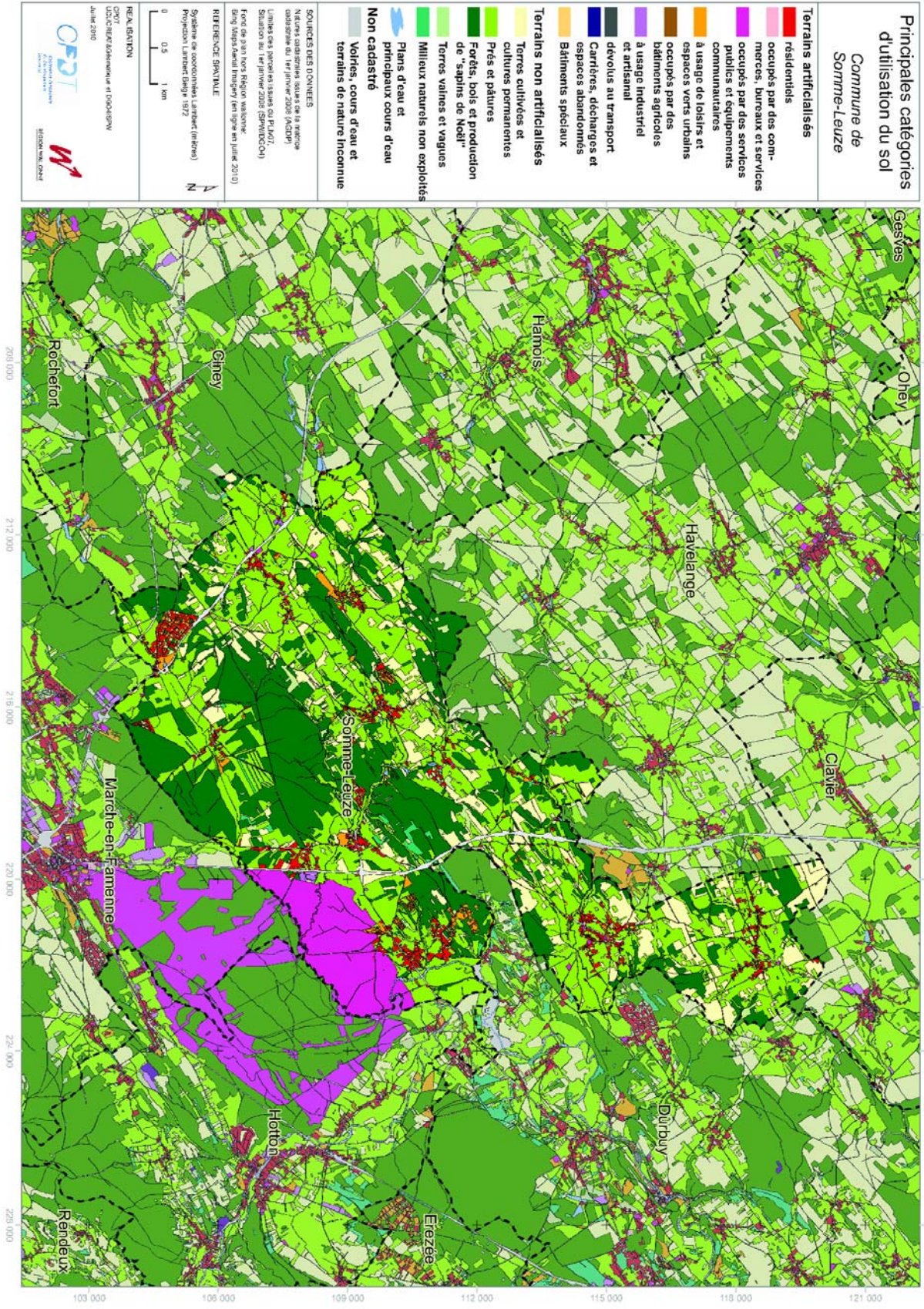
Sur les 14 % du territoire situés en **zone urbanisable** (1.352 ha), la densité de population s'élève à 360 hab / km². En outre, les 30 % de la zone urbanisable sont déjà affectés à l'habitat. Les **possibilités d'extension** (ZACC) sont aujourd'hui fort limitées puisque les deux ZACC de Somme-Leuze et Moressée sont déjà mises en œuvre.

La superficie boisée (30 % du territoire) est en faible progression. La superficie retirée du domaine agricole est absorbée quasi entièrement par la superficie bâtie.

Les sols de l'entité – qui sont surtout des **sols limoneux à charge schisteuse** – sont caractérisés par leur très faible épaisseur (moins de 40 cm) et par le fait que leur affectation est très influencée par la nature du sous-sol qui les porte :

- **bois** sur buttes calcaires à sols très superficiels ;
- **terres de culture** en bordure de ces bois sur les terrains schisto-calcaires ;
- **herbages** essentiellement dans les zones schisteuses.

La nature calcaire de certains sols est à l'origine d'une **flore riche** et de nombreuses **grottes et cavités souterraines** (« Trou del Leuve » ...).



Paysages

Somme-Leuze propose essentiellement **deux types de paysages** : le faciès de la bordure famenno-condruzienne et le faciès de la dépression famenienne. Elle effectue **la transition entre la Famenne et le Condroz** en proposant un relief où alternent collines (« tiges ») et vallées (« chavées »).

Le climat général rencontré est celui de la Famenne : un climat plus doux et moins pluvieux que celui de l'Ardenne. La température moyenne annuelle est nettement positive bien que la Famenne soit réputée pour ses gelées tardives.

Polarisation

La Commune de Somme-Leuze est polarisée autour de **trois pôles principaux** :

- **Baillonville** le long de la Nationale 63 : on y trouve le centre administratif, quelques commerces et surtout deux zones d'activités économiques ;
- **Noiseux** avec du commerce le long de la rue de l'Ourthe ;
- **Somme-Leuze** avec quelques commerces dans le centre.

En même temps que se sont développés ces pôles, les services et commerces de proximité ont pratiquement disparu dans les autres villages, créant de réels problèmes pour certains habitants isolés et/ou non motorisés.

A **Baillonville**, centre administratif de la commune, la zone de potentiel constructible au plan de secteur est réduite. Plusieurs projets ou souhaits communaux vont, à terme, être des enjeux importants pour le village, à savoir :

- le déplacement des services de l'Administration Communale sur le site de la ferme « Labouille », le long de la Nationale 929 ;
- l'installation de logements et d'un atelier rural en face de l'actuelle maison communale (projet Weber) ;
- l'aménagement de 24 hectares de terrains le long de la Nationale 929, acquis petit à petit par la Commune : les possibilités envisagées pour ces terrains sont un hall des sports, l'urbanisation du côté du village, un espace commercial près de la pompe à essence sans oublier la sauvegarde d'une zone naturelle avec des plantations en alignement.
- Une maison de repos privée pour lequel les travaux sont en cours en février 2015.

Ces projets ambitieux et cohérents avec le développement d'un centre administratif important à l'échelle de la commune nécessiteront une adaptation du plan de secteur qui n'avait pas prévu ce changement de structure important.

2. Les Zones de loisirs et le Plan Habitat Permanent (Plan HP).

Une des spécificités de la Commune de Somme-Leuze réside en la présence de nombreuses zones de loisirs qui sont répertoriés sous divers statuts : Parc résidentiel de weekend, Rue à caractère de seconde résidence, Lotissement,...

La Commune de Somme-Leuze est confrontée de longue date à la problématique de l'habitat permanent dans les zones de loisirs. Après avoir fait l'état des lieux de la situation au sein des quartiers concernés, il est apparu souhaitable d'envisager la réhabilitation de certains d'entre-eux afin :

- De permettre aux habitants de vivre de manière plus décente et plus agréable ;
- De favoriser l'intégration de ces quartiers au sein même du village ;
- De mettre un terme à la lente mais permanente dégradation que l'on constatait jusqu'alors.

Pour ce faire, fin 2003, la Commune a pris la décision d'adhérer au Plan HP proposé par la Région Wallonne. Dans ce cadre, plusieurs agents locaux spécifiques ont été mis en place : un Chef de projet, une Antenne sociale, un Comité d'accompagnement,... Une procédure de concertation locale a également été mise sur pied.

De 2003 à 2011, plusieurs quartiers ont pu bénéficier d'un soutien significatif, notamment en matière de réhabilitation : les Quartiers des Grands Horizons, de l'Ourthe, des Monts de l'Ourthe, du Mayeur et du Pierreux. La Commune a également pu reprendre en propriété communale les différentes voiries des Domaines des Grands Horizons, de l'Ourthe, des Monts de l'Ourthe et du Mayeur.

En 2004, la Commune a réalisé 3 Plans Communaux d'Aménagement Dérogatoires (PCAD ; n°1 – Domaine des Grands Horizons, n°2 – Domaine de l'Ourthe, n°3 – Domaine des Monts de l'Ourthe), et 1 Plan Communal d'Aménagement non dérogatoire (PCA ; n°4 – Domaines du Stoqueux et du Mayeur) situés sur le village de Noiseux.

Depuis 2012 les équipements repris au sein du Plan HP sont :

- Le Domaine des Nutons, situé à Noiseux ;
- Le Quartier du Pierreux, situé à Heure ;
- Le Quartier du Mayeur, situé à Noiseux ;
- Le Domaine du Stoqueux, situé à Noiseux ;
- Le Lotissement du Parc de Hogne, situé à Hogne ;
- 7 rues à caractère de secondes résidences situées à Heure et habituellement nommées « Quartier des Cisses et des Vennes » :
 - o Rue Nos Cisses ;
 - o Rue Les Vennes ;
 - o Chemin des 4 Tilleuls ;
 - o Rue du Champay ;
 - o Rue Fréchalle ;
 - o Rue des Sorbiers ;
 - o Rue le Bouchet.

Actuellement, de nouveaux projets de reconversion sont envisagés pour le Quartier du Pierreux, le Parc de Hogne et le Quartier des Cisses et des Vennes. Cependant, au vu du refus ministériel quant à la création d'un PCA pour le Quartier du Pierreux et du Parc de Hogne, ces projets sont en stand-by. Par contre, l'élaboration du dossier relatif à l'introduction d'un PCA ou d'un RUE est en cours pour le quartier des Cisses et des Vennes.

3. Démographie

Population

Résultant de la fusion de neuf anciennes communes – Somme-Leuze, Baillonville, Bonsin, Heure, Hogne, Nettinne, Noiseux, Sinsin et Waillet -, la Commune de Somme-Leuze compte **5.204 habitants** (le 01/01/2014).

Avec l'arrivée de 81 personnes en moyenne par an de 1981 à 2014, la commune a connu **une croissance démographique importante**. Une situation due, notamment, à l'arrivée de nouveaux ménages sur son territoire. La raison est que la commune s'est montrée particulièrement attractive pour deux types de population :

- Une population active, intéressée non pas tant par les emplois existants sur la commune mais par la position géographique de celle-ci – à proximité de pôles d'emplois dynamiques – et la disponibilité de maisons et de terrains à l'époque moins coûteux. On remarque que Somme-Leuze est située près de grands axes rendant aisés les déplacements vers Namur, Liège, Marche-en-Famenne, Ciney.
- Une population vivant essentiellement de « revenus de transfert » attirée par des logements « bons marchés » qui restent principalement disponibles dans les parcs résidentiels de weekend.

Cette augmentation de la population n'est pas absorbée de manière identique par tous les villages puisque l'on constate que :

- Hogne est de loin le village qui s'est le plus développé, suivi des villages de Heure et de Noiseux : cela s'explique essentiellement par le développement de l'habitat permanent dans le lotissement repris au plan de secteur en zone de loisirs ;
- Somme-Leuze a surtout grandi dans les années 1990 avec le Val de Somme tandis que Baillonville a augmenté dans les années 2000 avec le développement de Rabozée et principalement de la rue de l'Ourgnette ;
- Nettinne, Waillet et Bonsin ont connu des croissances beaucoup plus faibles et restent les villages les moins peuplés.

Au 01/01/2014, Noiseux est le village le plus peuplé de la commune (20 % de la population totale) suivi de Somme-Leuze (17 %), de Heure (13 %) et de Hogne (13 %).

En près de 25 ans (entre 1990 et 2014), la **structure de la population de Somme-Leuze** s'est différenciée par une diminution des 20-39 ans et une augmentation de la tranche 40-64 ans et donc par un vieillissement.

Les **personnes de nationalité étrangère**, au 1er janvier 2010, représentent quant à elles 3% de la population et sont essentiellement originaires de France et des Pays-Bas.

Les ménages

Cette augmentation de la population se traduit également par une augmentation du nombre de ménages, passant de 1.201 ménages en 1991 à **2.011 ménages** en 2010. Cela représente une grandeur moyenne d'un ménage de 2,42 personnes.

Le nombre de petits ménages (personnes vivant seules et les ménages de deux personnes) est le plus important. Entre 1991 et 2010, ils ont augmentés significativement de 96 %.

Contrairement à l'idée reçue, l'**isolement** n'est pas l'apanage **des personnes âgées** :

- près de 28 % des ménages somme-leuzois (tous âges confondus) sont composés de **personnes vivant seules** ;
- et près de 16 % des ménages somme-leuzois sont des **familles monoparentales**.

Là aussi la tendance est à la hausse.

Le **revenu moyen déclaré** par le contribuable somme-leuzois reste identique à celui que l'on retrouve dans les communes voisines. Avec **un indice de richesse de 90**, le niveau de vie à Somme-Leuze est moyen.

La population scolaire

Quatre implantations scolaires communales dispensent un enseignement à la fois maternel et primaire. Elles sont situées à Bonsin, Heure, Noiseux et Somme-Leuze.

Au 01/10/2014, on compte un total de 376 élèves dans la Commune de Somme-Leuze (256 en primaire et 120 en maternel).

L'analyse de la répartition des enfants de 3 à 12 ans dans les implantations scolaires nous montre que la moitié des enfants de 3-12 ans, résidant à Somme-Leuze, se rendent hors de la commune pour leur enseignement fondamental.

L'augmentation la plus frappante se constate à l'école de Bonsin. Cette implantation, historiquement à « classe unique », a vu la construction d'une nouvelle classe primaire en 2009 et ensuite la construction de deux classes supplémentaires et d'un espace pédagogique. Notons enfin, la construction d'une nouvelle école à Noiseux en 2014.

Il n'y a pas d'école secondaire à Somme-Leuze ce qui implique que les étudiants doivent poursuivre leurs études à l'extérieur de la commune et notamment à Marche-en-Famenne, Rochefort, Barvaux-sur-Ourthe et Ciney.

4. Social

Le **CPAS de Somme-Leuze** a pour mission d'assurer l'aide sociale qui a pour but de permettre à chacun de mener une vie conforme à la dignité humaine. Les différents services du CPAS sont le service social général, la médiation de dettes, l'aide ménagère à domicile, une initiative d'accueil local (ILA) pour candidats réfugiés politiques ainsi qu'un service aux aînés et la maison des aînés « **Nos Mohon** ».

La présence d'une **Agence Locale pour l'Emploi (ALE)** de Somme-Leuze permet aux chômeurs de longue durée de se réinsérer progressivement sur le marché de l'emploi en effectuant des activités occasionnelles de petit jardinage, petit bricolage...

Les **titres-services** sont disponibles par exemple via le Trusquin de Marche-en-Famenne ou le SPAF,...

Il n'y a pas d'hôpital à Somme-Leuze : ces services sont disponibles à Marche-en-Famenne. Ceci étant un projet de maison de repos privée à Baillonville est en cours de construction en 2015.

Avec un taux de couverture ONE (nb. total de places/enfant de moins de 2,5 ans) de 21,9 % (27,7 % pour l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles), la commune doit développer des solutions d'accueil de la petite enfance. Outre le service de gardiennes encadrées « Les Arsouilles » et le service de garde d'enfants malades « L'Ourson enrhumé », Somme-Leuze dispose depuis le 01/02/2011 d'une **Maison communale d'Accueil de l'Enfance**, « L'îlot Marmots », avec une capacité de 12 places déjà toutes occupées. En 2014, la commune, le CPAS et en collaboration avec « Les Arsouilles » ont mis à disposition un local de co-accueil pour 10 enfants simultanément (par deux accueillantes).

Concernant l'**Accueil Temps Libre (ATL)**, la Commune de Somme-Leuze a établi un Programme CLE et dispose d'un coordinateur extrascolaire. L'ATL s'occupe entre autres, des garderies scolaires, des stages communaux, des Ateliers théâtre enfants en collaboration avec « La Compagnie Buissonnière », l'encadrement lors des journées pédagogiques, etc.

Le **Plan de Cohésion Sociale (PCS)** aide la population en matière de formation, d'emploi, de prévention et d'intégration. Le Plan de Cohésion sociale est articulé selon quatre axes ; l'insertion socioprofessionnelle, l'accès à un logement décent, l'accès à la santé et le traitement des assuétudes et le retissage des liens sociaux, intergénérationnels et interculturels.

Le **Conseil Consultatif Communal des Aînés (CCCA)** a été créé par la décision du Conseil Communal du 10/06/2013, ses membres (15 effectifs et 3 suppléants) ont été désignés par la décision du Conseil Communal du 05/11/2013. Ce Conseil a pour but de proposer des idées concernant principalement les aînés qui sont au nombre de +/- 1000 au 31/01/2014 dans la Commune de Somme-Leuze.

5. Economie / Emploi

La population active et son taux d'activité

Au 30/06/2012, Somme-Leuze comptait **2.351 habitants considérés comme actifs**, qu'ils soient occupés ou à la recherche d'un emploi.

Ce nombre rapporté à la population en âge de travailler nous indique le **taux d'activité de la commune**, à savoir **69,8 %**. Ce taux est relativement élevé comparativement au taux wallon (67,8 %).

Quant au taux d'emploi, il rapporte la population en âge de travailler (15 à 64 ans) au nombre de personnes qui ont effectivement un emploi. Il nous donne une idée de la participation effective à l'emploi d'une population qui pourrait potentiellement travailler. Le **taux d'emploi** est de **61,6 %** à Somme-Leuze qui est supérieur à celui de la Région wallonne (56,4 %).

Les indépendants

En 2014, les **travailleurs sous statut d'indépendant** (activité principale, activité complémentaire et actifs après l'âge de la pension) représentaient **588 personnes** à Somme-Leuze, soit 28 % de sa population active occupée.

Le **commerce et l'industrie** sont les secteurs qui comptent le plus d'indépendants avec 26 %. Suivent les secteurs de l'agriculture (23 %), des professions libérales (22 %) et des services (8 %).

L'augmentation des indépendants de Somme-Leuze entre 1990 et 2014 a été plus marquée que dans la Province de Namur, la Province du Luxembourg et la Région wallonne. Les indépendants somme-leuzois contribuent donc à la vitalité économique de la commune.

Les salariés

Selon les données en provenance de l'ONSS au 31/12/2012, les principaux secteurs pourvoyeurs de main-d'œuvre dans la commune sont :

- Construction :	115 travailleurs
- Industrie pharmaceutique :	88 travailleurs
- Administration publique :	81 travailleurs
- Hébergement:	51 travailleurs
- Enseignement primaire :	49 travailleurs

A eux seuls, ces cinq secteurs fournissaient du travail à 67 % des salariés (total = **569**).

On observe également que, sur la Commune de Somme-Leuze, le secteur primaire occupe 1 % des travailleurs salariés, le secteur secondaire 41 %, le secteur tertiaire marchand 26 % et le secteur tertiaire non marchand 32 %.

L'emploi à Somme-Leuze

Le secteur de la **construction** offre donc un nombre non négligeable d'emplois manuels. Une entreprise de phytothérapie et d'herboristerie est également un gros employeur somme-leuzois. Quelques petites entreprises manufacturières se maintiennent dans la commune. Parmi les activités manufacturières indépendantes, on retrouve un bon nombre de menuiseries ébénisteries. Somme-Leuze ne possède pas de centre commercial. De ce fait, il y a une très faible diversification des activités commerciales. Les services marchands tournent autour du tourisme, un secteur dont l'importance tend à s'intensifier ces dernières années (hébergement, secteur Horeca, certaines activités de services ...).

Les **agriculteurs** sont encore bien représentés. Ils sont 69 en 2013 représentant 8 % de la Région Famenne. Bien que leur nombre diminue chaque année, ils constituent encore une part relativement élevée de la population active.

La commune est classée par l'étude CAPRU parmi les communes à accessibilité facilitée aux services, expliquée par sa proximité de Marche-en-Famenne (8 minutes).

Somme-Leuze a connu un développement économique important grâce à la création de **deux parcs d'activités économiques** : le parc artisanal et PME de Baillonville Sud actuellement complet (15 implantations et 172 emplois) et le parc industriel de Baillonville Nord en cours de développement (11 implantations et 40 emplois en 2014). Différents projets sont en cours de transaction qui, s'ils se concrétisaient, pourraient apporter 60 emplois supplémentaires. La commune mène actuellement une réflexion pour continuer le développement de son offre en parcs d'activités économiques, soit par une extension du parc industriel de Baillonville Nord, soit par la création d'un nouveau parc le long de la Nationale 4 à Hogue.

On peut conclure qu'un bon nombre d'habitants de l'entité communale ne travaillent pas dans les limites du territoire. Le taux d'emploi local montre que les habitants circulent quotidiennement vers des pôles d'emploi. Le bien être des ménages dépend donc de la santé économique d'une vaste région alentour. A proximité, rappelons les 3 pôles d'emplois, à savoir Marche-en-Famenne, Ciney et Rochefort.

La demande d'emploi

En janvier 2014, on recensait **323 demandeurs d'emploi inoccupés (DEI)** domiciliés sur la Commune de Somme-Leuze.

Ces demandeurs d'emplois inoccupés regroupent les chômeurs complets indemnisés, les personnes inscrites obligatoirement mais non indemnisées comme les jeunes en stage d'attente, les demandeurs d'emploi libres inoccupés.

Aussi, le taux de chômage rend compte de la proportion des personnes, qui dans la population active, sont sans emploi, à la recherche d'un emploi et disponibles pour occuper un emploi. Il mesure le déséquilibre entre l'offre et la demande de travail.

Le total des 323 demandeurs représente ainsi un **taux de chômage de 12,63 %**, alors que celui de la Région wallonne atteint 16,27 %.

Si on répartit le nombre de demandeurs d'emploi **par rapport à leur âge**, 20 % ont moins de 25 ans, 32 % ont entre 25 et 40 ans et 48 % ont plus de 40 ans.

Au regard du **niveau d'études** des demandeurs d'emploi sur la commune, le constat est flagrant : 51 % des DEI n'ont pas terminé leurs études secondaires. De plus, 87 % des demandeurs d'emploi n'ont pas fait d'études supérieures. Au vu de ces chiffres, il est essentiel de mettre en place des outils de formation adéquats et répondant à la demande.

Aussi, des services communaux œuvrent pour aider ces demandeurs d'emploi à réintégrer le monde du travail. Le **Service Emploi** mis en place au sein de l'administration communale aide les chômeurs à retrouver un emploi, met en place des formations adaptées aux problématiques de la commune, multiplie les partenariats ... Ceci afin d'aider le mieux possible les personnes en difficulté au niveau de l'emploi.

Enfin, ajoutons les **24 dossiers de revenus d'intégration sociale (RIS)** au 31/12/2013, gérés par le CPAS. En matière d'évolution dans le temps, on constate une réduction qui semble être ponctuelle pour l'année 2010. Cela dit, la tendance reste à la hausse et les principales causes sont les exclusions du chômage et certainement la crise économique.

L'économie sociale

Le Pré Gourmand de Heure est un exemple d'économie sociale de Somme-Leuze. L'objectif général de ce jardin des légumes oubliés est de créer de l'activité économique et de l'emploi. En effet, le Pré Gourmand dispose d'un projet d'insertion de personnes et permet de réaliser des travaux d'intérêts généraux. Ainsi, deux APE ont pu être engagés dans le cadre du Plan Marshall.

6. Habitat / Logement / Pression foncière

Habitat

Somme-Leuze est une commune verte plutôt champêtre que forestière et qui a connu **une augmentation de sa surface bâtie de près de 54,9 % entre 1990 et 2014**. L'évolution positive de la superficie résidentielle moyenne par habitant permet de mettre en évidence une consommation plus importante du sol.

Le contexte urbanistique montre que **l'activité agricole a toujours été prépondérante**. La majorité des exploitations est constituée de fermes familiales, dont un bon nombre d'entre elles, cependant, sont contraintes de se diversifier (tourisme) ou à abandonner leurs activités au profit de l'habitat. Par ailleurs, l'intéressante position géographique de Somme-Leuze, près de Marche-en-Famenne notamment, ne cesse d'attirer des nouveaux résidents. Cela explique la présence de nombreux lotissements, généralement localisés hors des auroles villageoises.

Le patrimoine architectural de la Commune de Somme-Leuze recèle bon nombre de témoignages de la vie sociale et religieuse d'antan. On admire de grands bâtiments tels que **châteaux** : le château de Baillonville, le château de Nettinne ou encore le château-ferme classé de Somal. On note également des **exploitations agricoles remarquables** par leurs dimensions : la Ferme du Bois-Lapson à Bonsin, la Ferme du Fourneau, la Ferme du Château de Nettinne, la Ferme des Marronniers à Nettinne, la Ferme de Leuze et la Ferme du Château de Waillet. Enfin, il faut souligner la présence de trois anciens **ponts en moellons** et six **moulins** encore existants et plus ou moins conservés.

Rappelons que la commune est à cheval sur deux zones agro-géographiques limitrophes : la Fagne-Famenne et le Condroz. Cette ambivalence se retrouve également dans son architecture traditionnelle au niveau des volumes et des matériaux, bien que les traits famennois soient généralement prépondérants. On retrouve la pierre calcaire apparente, la brique rouge foncé et un peu d'enduit de teinte blanche comme matériaux de parement. Les toitures sont principalement en ardoises mais aussi en tuiles gris foncé. Enfin, il faut remarquer qu'il existe encore sur la commune de nombreuses traces de constructions à colombage mais dont le torchis a été, le plus souvent, remplacé par la brique.

Enfin, le Village de Chardeneux, l'un des plus beaux villages de Wallonie, et Bonsin sont soumis au RGBSR.



Le village de Chardeneux, un des « Plus Beaux Villages de Wallonie »

Logement

L'enquête décennale de 2001 dénombrait 1.547 logements sur la Commune de Somme-Leuze. Une majorité de logements est du type **maisons unifamiliales individuelles**, d'une superficie comprise entre 35 et 105 m², d'une certaine qualité (chauffage central, salle de bain, isolation) et occupées par leurs propriétaires.

On remarque un patrimoine assez important de logements anciens datant d'avant 1919 (31,1 %). Beaucoup de constructions datent des années 1971-1980. Le reste des habitations se répartissent équitablement entre les années.

La plupart des logements des parcs résidentiels de weekend ont un niveau de confort inférieur aux habitations de la commune. La superficie moyenne des logements dans ces quartiers est moindre vu les prescriptions urbanistiques qui y étaient imposées. Chaque habitation est bâtie sur un terrain d'une moyenne de 3 ares, sauf au Domaine du Stoqueux et le lotissement à Hogne. Un accroissement progressif de la superficie des parcelles, obtenu par regroupement, garantira un développement de qualité de l'habitat unifamilial et dès lors des conditions de vie décentes pour les habitants. Pour garantir cette amélioration,

le but des PCA est de tendre progressivement vers une densité plus faible. Vu les modifications urbanistiques apportées et la volonté communale, la tendance d'un niveau de confort, inférieur au reste de la commune, diminue progressivement.

Actuellement, la présence de caravanes se fait de plus en plus rare. Les maisons « en dur » sont en augmentation avec la construction de maisons en briques ou en bois. Une évolution positive du confort en général est constatée.

Peu nombreux sont les bâtiments abandonnés ou inoccupés sur la Commune de Somme-Leuze (6 logements inoccupés taxés en 2012 dont 3 à Noiseux, 2 à Heure et 1 à Hogne).

Le Service Logement

Le Service Logement de la Commune de Somme-Leuze aide dans la recherche de logement, dans les problèmes de location, dans les démarches à réaliser pour obtenir un prêt, une prime communale d'achat ou à la construction, une prime régionale ou provinciale...

Le programme communal d'actions en matière de logement (2014-2016)

Depuis maintenant quelques années, la Commune de Somme-Leuze a pris la problématique du logement à bras le corps. De la construction de logements sociaux à la rénovation de bâtiments en passant par la création d'un service logement et de plusieurs lotissements ainsi qu'à la réhabilitation de plusieurs parcs résidentiels de weekend, Somme-Leuze a voulu et veut se donner les moyens de progresser dans une problématique complexe.

Les objectifs de la commune sont d'offrir des logements publics de types différents que ce soit sociaux, moyens, de transit ... Le logement acquisitif permet de remédier à certains manques et ainsi permettre à des personnes, à des familles d'accéder au logement ou de s'installer dans des infrastructures plus confortables et à un prix abordable.

Le logement public

La Commune fait partie du secteur d'activités de l'Agence Immobilière Sociale « Andenne-Ciney » et collabore avec le Foyer Cinacien (F.C.). De plus l'Administration, associée au CPAS, a entamé la rénovation de bâtiments permettant la création et la location de logements à vocation publique. Ainsi, depuis 2001, 33 unités de logements à finalité sociale ont vu le jour ;

- 7 appartements à Somme-Leuze, rue de Liège (gestion du F.C.) ;
- 4 appartements à Somme-Leuze, rue du Tilleul (gestion du F.C.) ;
- 1 appartement à Noiseux, rue de l'Ecole 12 (gestion du F.C.) ;
- 2 maisons à Sinsin, rue du Tige de Nettinne (Gestion du F.C.) ;
- 1 maison à Hogne, rue de Serinchamps (gestion de l'AIS) ;
- 2 maisons à Noiseux rue de l'Ourthe (gestion de l'AIS) ;
- 5 appartements à Somme-Leuze, rue du Tilleul (gestion du CPAS) ;
- 2 appartements à Noiseux, rue de l'Ecole (gestion du CPAS) ;
- 1 maison à Sinsin, rue Nestor Bouillon (gestion communale) ;
- 4 appartements à Heure, rue du Stipy (gestion communale) ;
- 1 appartement à Noiseux, rue de l'Ecole (gestion communale) ;
- 1 maison à Baillonville, route de France (gestion communale) ;
- 2 appartements à Baillonville, rue les Cours (gestion communale).

Dans le cadre de sa politique régionale, la Wallonie exige que dans chaque commune les logements publics représentent 10% du parc de logement. A Somme-Leuze, il faudrait donc environ 230 logements publics (pour une trentaine actuellement). Le respect de cette norme impliquerait donc des budgets colossaux, une urbanisation encore plus importante de

certains villages, le risque de création de ghettos.... Le choix du Collège est d'augmenter progressivement son offre en logements publics via des projets mixtes.

L'immobilier

Comme pour la Région wallonne, on constate une véritable flambée des prix bien qu'une tendance à la baisse s'est amorcée ces deux dernières années suite à la crise financière.

En moyenne, en 2010, une maison d'habitation coûtait à Somme-Leuze 167.382 €, prix supérieur à ceux pratiqués en Région wallonne (139.615 €). Un m² de terrain à bâtir se vendait à 31 € à Somme-Leuze et 49 € en Région wallonne (Source : Le Guide immobilier 2012 de L'Echo).

Agriculture / Sylviculture

Agriculture

En 15 ans, on peut remarquer pour Somme-Leuze **une diminution de la surface agricole utile** pour atteindre 3.542 ha en 2013. De plus, le nombre d'exploitations agricoles a chuté de 58 %, passant de 163 en 1990 à **69 exploitations agricoles en 2013**.

Les prés et prairies occupent près de 68 % de la superficie exploitée par les agriculteurs somme-leuzois. Le reste de la superficie se partage entre les cultures fourragères, de céréales pour le grain et industrielles (colza et betterave).

Le paysage de la commune est marqué par l'importance des prairies dévolues pour l'essentiel à **l'élevage des bovins**. Cet élevage bovin est orienté pour 40 % vers la production de lait et pour 60 % vers la production de viande.

Les agriculteurs âgés de plus de 55 ans représentent 27 chefs d'exploitation sur un total de 79, soit un peu plus d'un tiers. Pourtant, les agriculteurs somme-leuzois sont **particulièrement jeunes** par rapport à la région agricole Famenne et à la Région wallonne. « Seulement » 18 % de la SAU totale ont un avenir incertain car leurs exploitants n'ont pas de succession assurée.

Avec plus de 10 exploitations agricoles biologiques, **la diversification est bien représentée** à Somme-Leuze. La Ferme de la Bourgade à Moressée s'est tournée vers le tourisme familial et un peu plus d'une dizaine d'autres fermes proposent des produits artisanaux tels fromages, crèmes glacées ..., la vente directe de légumes et fruits frais ou encore de volailles, porcs, moutons...

Sylviculture

La forêt s'étend **sur 30 %** du territoire somme-leuzois.

La **commune de Somme-Leuze est propriétaire** de quelque **312 ha** de forêts sur le territoire communal, gérés par le cantonnement DNF de Rochefort. Ces bois sont constitués d'une majorité de 83 % de feuillus.

Somme-Leuze est également propriétaire de bois et forêts **à Durbuy et Manhay** pour une superficie totale de **189 hectares**, gérés par le cantonnement DNF de Marche-en-Famenne.

Les plans d'aménagement de la forêt communale de Somme-Leuze sont en cours de révision ainsi que la cartographie des propriétés forestières communales.

La fonction économique de la forêt est représentée par les locations de chasses et les produits des ventes de coupes de bois sur pied.

La fonction sociale et récréative est importante avec : le réseau de circuits balisés (12 circuits pédestres et 4 circuits VTT, en forêt pour partie), les zones d'accès libre aux mouvements de jeunesse (dans les bois de Nettinne et « au Fond des Roppes » au Sud de Sinsin) et le maintien des aires « sportives » existantes (le parcours de santé dans le bois de Nettinne).

La fonction écologique est prise en compte dans la gestion quotidienne des forêts, que ce soit au travers des travaux proposés, au moment des coupes de bois, ou à travers les réserves intégrales qui ont été instaurées.

Enfin, la filière bois est représentée à Somme-Leuze par 21 menuiseries (dont 2 s'occupent de construction de maisons à ossature bois et 4 autres sont spécialisées dans l'ébénisterie), 3 restaurateurs de meubles et antiquaires, 2 marchands de bois, 1 entrepreneur en travaux forestiers et 2 entrepreneurs en élagage et abattage d'arbres.

7. Tourisme

On constate **une diminution du nombre de touristes** séjournant sur le territoire de Somme-Leuze. Le tourisme est de passage et la clientèle provient essentiellement de Belgique et des Pays-Bas. La durée moyenne de séjour est de 3,21 jours.

L'hébergement touristique de Somme-Leuze comprend en 2013, un hôtel-restaurant à Chardeneux, 1 camping (à Hogne), une aire motorhome à Hogne, 1 chambre d'hôte, 5 gîtes de moins de 10 personnes et 6 gîtes de grande capacité et 3 meublés de vacances.

Il faut ajouter à cela le village de vacances de Bochetay et quelques 24 gîtes et meublés de vacances gérés et loués sur la commune par Ourthe et Somme.

A côté de ces structures d'accueil, on recense **728 résidences secondaires en 2014**, essentiellement localisées dans les quartiers réhabilités et lotissements en zones de loisirs. Le mouvement de réhabilitation des quartiers a entraîné une diminution de plus de 20 % des secondes résidences lors de ces dix dernières années.

L'offre en restauration est représentée par 6 restaurants et 5 petites restaurations.

Deux acteurs touristiques importants de Somme-Leuze sont la Maison du Tourisme Condroz-Famenne et le Syndicat d'Initiative de Somme-Leuze qui organisent de nombreuses activités. Notons qu'un nouveau GAL, auquel participera la Commune de Somme-Leuze, est en cours d'élaboration en 2015.

Au niveau des **attractions et activités touristiques** de la commune, on peut citer les balades et promenades VTT, le parcours aventure-jeux, le sentier santé et botanique, le golf fermier de la Ferme de la Bourgade, et le Pré Gourmand.

Le tourisme somme-leuzois s'appuie sur des villages ayant su préserver leur identité, des activités diversifiées et une offre en hébergement variée. Au milieu d'une nature abondante, les produits régionaux sont nombreux, de qualité et sont un réel atout pour la commune.

Malgré tout, il n'y a pas de spécificité touristique à Somme-Leuze qui pourrait attirer le touriste et, pourtant, ce dernier a une durée moyenne de séjour plus longue que dans les autres communes périphériques. Il faut donc mettre en avant la localisation de Somme-Leuze et sa proximité à de grands axes proches de Durbuy, de la vallée de l'Ourthe et du Domaine provincial de Chevetogne.

8. Environnement / Cadre de vie

Environnement naturel

La région est riche en sites naturels valorisables. Consciente de cette richesse la Commune de Somme-Leuze a fait adopter, en novembre 2013, un **Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN)**.



L'étude du PCDN a permis de décrire le réseau écologique à Somme-Leuze. Ce dernier est constitué de :

- de zones de très grande valeur écologique ou zones centrales (le camp militaire de Marche, les bois calcaires de Nettinne, le domaine de Jalna à Heure, les bois de Famenne à Waillet) dont les objectifs de conservation de la nature devraient être prioritaires ou largement pris en considération ;
- de zones de grande valeur écologique (bois, prairies marécageuses, milieux humides du fond de vallée) dont les objectifs de conservation de la nature doivent être compatibles avec un autre type d'exploitation ;
- d'éléments de liaison écologique généralement des éléments plus ponctuels (mares, vallons humides, vieux vergers, ensembles bocagers, prairies sèches et bords de routes à haute valeur biologique, etc.).

La plupart des zones présentent un intérêt écologique moyen ou plus faible, mais peuvent receler d'intéressantes potentialités écologiques d'amélioration.

L'évolution de la biodiversité à Somme-Leuze se caractérise principalement par une érosion d'espèces et d'habitats avec l'apparition parallèle d'espèces opportunistes et d'espèces exotiques invasives. Les causes principales de cette érosion sont l'agriculture moderne intensive, l'urbanisation encore trop souvent peu durable, les coupures écologiques par les voies de communication et la gestion mécanisée des bords de routes.

La biodiversité sur Somme-Leuze est historiquement riche en raison d'une dominance de prairies et des importantes surfaces couvertes par les forêts. Le maintien de la biodiversité repose donc plus particulièrement sur les fonds de vallées, les prairies et forêts sur sols pauvres et superficiels où s'expriment les végétations originales et, en moindre mesure, sur les talus ou ruptures de pente. Des opportunités pour le développement de la biodiversité sont liées aux propriétés publiques avec, notamment, le grand ensemble du camp militaire de Marche, et les propriétés, bien que dispersées et souvent de faible superficie, de la Région wallonne, des Fabriques d'Eglise et de la Commune.

Suite à la réalisation du dossier en partenariat avec la population, la charte a été signée, en novembre 2013 et **le PCDN est dès lors en phase de réalisation**. 5 groupes de travail (un sixième groupe a été créé pour suivre le Plan « Maya ») se sont mis en place pour identifier les actions à mener par rapport aux thèmes choisis

Depuis 2012, la Commune de Somme-Leuze adhère au **Plan Maya**. Les objectifs sont de soutenir l'activité apicole sur le territoire de la Commune, maintenir et restaurer le réseau d'espaces propices à la vie des insectes pollinisateurs.

La Commune de Somme-Leuze participe au **Contrat de Rivière Ourthe** depuis 1998. Le territoire est concerné par le **projet LIFE** « Papillons ». Enfin, la commune a signé avec la Région wallonne une convention « Bords de routes » en 2007 et une convention « Combles et Clochers » en 2009.

Deux attractivités liées à la nature sont incontournables à Somme-Leuze : le **Pré Gourmand** de Heure et sa production locale de légumes oubliés ainsi que le **Sentier Santé et Botanique** de Heure-Nettinne dont le circuit a totalement été rénové en 2010.

Les quelques châteaux localisés sur le territoire de Somme-Leuze et aux alentours impliquent la présence de **zones de parcs** et d'espaces verts au plan de secteur : à Chardeneux, Somal, Baillonville, Waillet et Hogne.

Enfin, Somme-Leuze est couverte sur 24 % de son territoire par 4 **sites Natura 2000**.

Environnement bâti

Au niveau des **bâtiments classés**, il y a la Chapelle de la Nativité de la Vierge à Chardeneux ; la tour de l'église Saint Martin à Bonsin ; le bâtiment rural sis à Bonsin, rue de Borlon 14 ; la tour de l'église Notre Dame à Heure ; l'église Saint-Martin de Nettinne ainsi que le mur du cimetière ; le château-ferme de Somal et la chapelle Saint-Roch.

Les villages de Hogue et Moressée sont repris en partie, mais minime en pourcentage, au plan de secteur en **périmètre d'intérêt culturel, historique ou esthétique**.

Un **site de fouilles archéologiques** important se localise à Sinsin avec la grotte le « Trou del Leuve » (Age du Bronze).

Dans le cadre des opérations de développement rural précédentes, signalons le cœur de village de Heure qui a pu bénéficier d'une complète revitalisation et amélioration du cadre de vie.



L'aménagement du cœur du village de Heure, un exemple à suivre pour les autres villages

Assainissement

La Commune de Somme-Leuze est concernée par deux Plans d'Assainissement par Sous-Bassin hydrographique, à savoir celui de l'Ourthe et celui de la Lesse.

Somme-Leuze dispose de **deux stations d'épuration** qui sont en fonction : Bonsin (350 EH) et Noisieux (1.500 EH), cette dernière a été inaugurée en juin 2009. Le PASH de l'Ourthe prévoit la réalisation de cinq stations d'épuration supplémentaires à Somme-Leuze (600 EH), Bailionville (400 EH), Hogue (600 EH), Sinsin (350 EH) et Heure (300 EH). A terme, **l'assainissement collectif couvrira donc la commune pour 69 % de sa population**.

Déchets

Le système de collecte de déchets ménagers en porte à porte est actuellement **le système de sacs avec séparation des déchets ménagers et des déchets organiques**. Les diverses collectes en porte à porte sont organisées par le BEP. Somme-Leuze partage un **parc à conteneurs** avec la Commune d'Havelange où les citoyens peuvent apporter leurs matières recyclables (à Maffe).

On remarque que le taux d'ordures ménagères brutes (OMB) est en nette régression ces dernières années pour atteindre un taux d'OMB de 131 kg/hab en 2010. Le taux a quasiment diminué d'un tiers entre 2001 et 2010.

Avec 14 verbalisations pour dépôts sauvages en 2014, on note que le nombre a fortement diminué depuis 2005 malgré une très forte hausse en 2007.

L'importance de l'éco-consommation, du tri-recyclage et du compostage des déchets fait l'objet d'une sensibilisation continue à destination des habitants de Somme-Leuze.

9. Mobilité

Rappelons que le territoire de Somme-Leuze est traversé par des voiries de grande communication telles la Nationale 4 reliant Namur à Luxembourg et la Nationale 63 reliant Liège à Marche. Somme-Leuze occupe ainsi **une position centrale** par rapport à plusieurs pôles tels que Marche-en-Famenne, Ciney, Rochefort et Dinant.

Le **Plan Intercommunal de Mobilité (PICM)**, initié par l'ASBL PAYS DE FAMENNE, pour les Communes de Durbuy, Erezée, Hotton, Rendeux, Rochefort, Nassogne, Marche-en-Famenne et Somme-Leuze a démarré officiellement au mois de mai 2012 sur base d'une analyse de la mobilité de l'ensemble des communes.

Le réseau routier est important avec 55 kms de voiries régionales et 388 kms de voiries communales.

A Somme-Leuze, près d'un tiers des actifs travaillent dans leur commune de résidence. 319 des actifs de Somme-Leuze se rendent à Marche-en-Famenne. Par contre, Somme-Leuze accueille très peu d'actifs des autres communes.

Pour les écoles fondamentales, l'utilisation de la voiture est largement dominante et de 2% supérieure à la moyenne régionale. Pour les écoles secondaires, on constate une fréquentation élevée du TEC.

Le réseau de transport en commun est largement orienté vers la desserte du pôle urbain de Marche-en-Famenne.

Un service de transport à la demande associatif et communal se développe, avec pour corollaire une organisation des efforts et des initiatives. En outre, la Commune de Somme-Leuze participe à la réflexion sur la mise en place d'un service de coordination locale de mobilité par un regroupement des communes du Pays de Famenne et des communes où travaille Intégra+ (association de CPAS), coordination qui sera reconnue par le Région wallonne.

Somme-Leuze se situe à proximité de 3 RAVeL et développe actuellement un réseau de voies lentes en partenariat avec l'asbl « Pays de Famenne ». On constate une volonté forte de la commune de développer la pratique du vélo au sein de son territoire et de nombreux projets en cours ayant pour objectif le développement du réseau cyclable.

En termes de sécurité routière la Commune de Somme-Leuze connaît une augmentation du nombre d'accidents mais une diminution progressive sur le territoire de la gravité des accidents et surtout du nombre d'accidents mortels.

10. Culture / Sport / Monde associatif

Culture

Au niveau culturel, la particularité de Somme-Leuze est la présence d'une association « **Passeur de Culture** » (anciennement Conseil culturel) depuis vingt ans et d'un **service culturel communal** qui proposent diverses activités culturelles (théâtre, expositions, stages ...).

Dans le cadre du Plan de Cohésion sociale (PCS), des ateliers créatifs « La Main Libre » sont organisés pour les adultes et les enfants. La commune propose également des « Ateliers Théâtre permanent » ouverts aux enfants et aux adultes. On compte aussi trois bibliothèques, avec des horaires très réduits, à Somme-Leuze, Baillonville et Noiseux, le BDbus de la Province de Namur ainsi qu'un EPN à Baillonville dans le cadre duquel la commune organise différentes formations spécifiques pour le grand public.

Une autre particularité de Somme-Leuze est qu'elle dépend du **Centre Culturel Régional de Dinant** (Province de Namur), ce qui n'empêche nullement des collaborations avec la **Maison de la culture Famenne-Ardenne** (Province de Luxembourg).

Sport

La Commune de Somme-Leuze compte **une vingtaine de groupements sportifs**. Plusieurs infrastructures sportives publiques sont mises à disposition de ces clubs sportifs. On retrouve les installations des clubs de football (terrains de football à Sinsin et Noiseux), 5 terrains de tennis (à Somme-Leuze) et des aires multisports (à Heure, Sinsin, Nettinne, Noiseux, Somme-Leuze et Hogue). Par contre, il n'existe pas d'autres infrastructures

sportives ce qui amène les écoles communales à devoir sortir de la commune pour leurs cours d'éducation physique. Citons enfin le Sentier Santé et Botanique, le golf fermier, etc.

Monde associatif

La vie associative est active sur le territoire communal avec **26 associations** à destination des aînés, des anciens combattants, de la culture, de la jeunesse, des comités de village ...

Huit salles ou maisons de village sont à disposition des associations et des habitants : à Nettinne, Baillonville, Sinsin, Hogue, Noiseux, Waillet, Somme-Leuze et à Heure.

Deux chapiteaux communaux sont également mis à la disposition des associations dans le cadre de leurs différentes activités.

Le petit déjeuner d'Oxfam, organisé par l'asbl « Passeur de Culture » chaque année, est une activité de solidarité internationale de la commune.

On peut considérer que tous ces mouvements associatifs et sportifs sont de véritables outils d'animation pour la Commune de Somme-Leuze. Il s'agit d'un véritable moteur pour la commune rurale et le soutien communal aux différents mouvements existants est dès lors essentiel.

L'agenda des manifestations est disponible sur le **site internet** de la Commune de Somme-Leuze, dans le **bulletin communal mensuel** « Direct ».

11. Transcommunal

Six communes du bassin de vie de la Famenne (Marche, Rochefort, Durbuy, Hotton, Nassogne et Somme-Leuze) ont décidé de constituer le **Pays de Famenne** afin de mieux répondre aux besoins des citoyens dans l'économie, la mobilité, l'énergie et la société.

Le Territoire de la **Maison du Tourisme Condroz-Famenne** regroupe les communes de Somme-Leuze, Ciney, Hamois, Havelange, Geves et Ohey.

En 2014, la Commune de Somme-Leuze a décidé de participer à l'élaboration d'un **nouveau Groupe d'Action Locale** avec les communes de l'ancien GAL « Saveurs et Patrimoine en Vrai Condroz » (Ciney, Hamois et Havelange). Fin 2014, Les communes lancent la réflexion sur la stratégie, les axes de travail et les projets de la programmation 2014-2020.

En matière de coopérations transcommunales, la situation de Somme-Leuze est fort complexe. En effet, la commune appartient à la Province de Namur et, à ce titre fait partie de la Zone de Police Condroz-Famenne, de la zone de secours DINAPHI, de la Maison du Tourisme Condroz-Famenne et de la Maison de la culture de Dinant. Par contre, par son bassin de vie, Somme-Leuze se tourne vers Marche-en-Famenne (Province du Luxembourg) avec le Pays de Famenne, la zone de secours sud et des collaborations avec la Maison de la culture de Marche.

Somme-Leuze est également partie prenante de VIVALIA, une association intercommunale de statut public, qui associe les quarante-quatre communes luxembourgeoises et trois communes namuroises ainsi que les provinces de Luxembourg et de Namur. Ainsi, depuis le 1er janvier 2009, VIVALIA regroupe en une intercommunale unique sept sites hospitaliers, une polyclinique et quatre Maisons de Repos et Maisons de Repos et de Soins ainsi que des Habitations Protégées et une Maison de Soins Psychiatriques.

12. Energie et Développement durable

Au niveau de la consommation d'énergie traditionnelle, le secteur des transports utilise la part la plus importante de la consommation énergétique communale, avec 66 %, suivie du secteur résidentiel et du secteur industriel.

En termes de **potentiel en énergies renouvelables**, la commune dispose de ressources variées permettant de développer « un mix énergétique », propice à une utilisation rationnelle de l'énergie. Ceci étant, ce potentiel, qu'il soit éolien, solaire, biomasse, géothermique ou hydraulique, ne s'avère pas être suffisamment important pour constituer un territoire d'enjeu de développement des énergies renouvelables au niveau wallon.

La Commune de Somme-Leuze a, depuis longtemps, intégré dans sa gestion quotidienne la notion de **développement durable**.

Quelques exemples (non exhaustifs) :

- l'utilisation de papier recyclé dans les bureaux des services communaux ;
- le recyclage des cartouches d'encre et du papier (en blocs-notes) ;
- le nettoyage des bureaux sans produits d'entretien (utilisation de microfibras) ;
- la sensibilisation des ouvriers communaux sur l'importance d'éviter ou de diminuer l'utilisation des pesticides ;
- la commune a aussi une attention particulière lors de la construction ou la rénovation de bâtiments, le principe général étant de tendre vers un bâtiment basse énergie ;
- la préparation d'un plan énergie ;
- des primes communales octroyées pour l'installation de chauffe-eau solaires et de citernes d'eau de pluie ;
- l'utilisation rationnelle de l'énergie ;
- le cadastre énergétique des bâtiments communaux ;
- ...